



Assemblée du personnel

8 octobre 2024

Plan

- Bienvenue
- Université en colère
- Accords de l'été
- Discussion
- Conclusions





Assemblée du personnel

Mercredi 8 octobre 2025



Assemblée du personnel

Mercredi 8 octobre 2025

Rétroactes – Le mouvement « Universités en Colère »

UNIVERSITÉ
EN COLÈRE

Initiative ULiège (printemps 2025) : « Face aux réformes gouvernementales aux conséquences dramatiques pour l'enseignement public, l'Université de Liège a mis en place un groupe de travail institutionnel rassemblant des membres du personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier ainsi que des étudiant·es »

1^{ère} mobilisation publique début mai à Liège

Pétition de 2222 signatures (20 mai 2025) :

<https://universiteencolere.be/>

Depuis juin 2025 :

- UniversitéS en Colère, avec création d'un GT interuniversitaire
- 1^{ère} mobilisation commune à la manifestation nationale du 25 juin



Rétroactes – Une détérioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche



Fragilisation des universités par :

- Un sous-investissement chronique depuis de nombreuses années
- De nouvelles mesures (actées ou en en cours de discussion à différents niveaux de pouvoir) qui ciblent spécifiquement les universités et les présentent comme un luxe ou un surcoût pour la société
- Des discours qui remettent en cause l'utilité publique de l'université, ses missions d'intérêt général, la validité des travaux scientifiques, etc.

À terme, c'est le **modèle universitaire belge qui est profondément menacé** avec :

- Mise en danger de la qualité de **l'enseignement** et de la **recherche**
- Baisse de **l'attractivité** à l'international

Les missions des universités sont plus que jamais fondamentales, et pourtant menacées, dans un contexte de montée en puissance des **régimes autocratiques**, en Europe et dans le monde.



- Suppression/réduction de **financements structurels** (recherche fondamentale, formation continue, coopération internationale).
- Réforme de la dispense du **précompte professionnel des chercheurs dans le secteur public** (env. 7% des recettes structurelles des universités).
- Remise en question du **statut du personnel académique**, qui garantit la liberté académique, et du modèle de **pension** des académiques.
- Réforme du chômage, avec impact inévitable sur la carrière des jeunes chercheur·ses.
- Mise en danger du financement de la **politique scientifique fédérale** (BELSPO).
- Fort accroissement des **frais d'inscription des étudiant·es Hors Union Européenne** (passage à 4175 euros + 835 euros de minerval).

⇒ Ne nous y trompons pas : plus largement, les politiques menées par les différents gouvernements sont des attaques contre l'université, ses personnels et ses missions.

Universités en colère ? Pourquoi se rassembler ?



Notre volonté aujourd'hui est de rassembler les membres de la communauté universitaire qui :

- 1) pensent que l'université est une institution importante dans une démocratie,
- 2) se préoccupent du fait que certaines mesures ou discours des gouvernements visent à réduire *spécifiquement* l'importance ou le rôle des universités,
- 3) considèrent que ces mesures ne sont pas inévitables et qu'il y a des alternatives possibles (en théorie, sinon en pratique compte tenu du rapport de forces actuel).

En tenant compte de nos possible divergences à l'intérieur de ce cadre partagé.



Quels enjeux pour une mobilisation à l'UCLouvain ?



Soutien et écoute du Conseil rectoral

Se structurer

- Identifier les personnes voulant s'impliquer
- Renforcer les liens avec les organisations étudiantes.
- Se répartir des tâches et des rôles en interne (via un groupe Teams ?). Cf. organisation à Liège ?

Échanger

- Discuter des mesures, de leurs impacts, de nos préoccupations
- Identifier des points de convergence, des propositions alternatives, des priorités, des moyens d'action pour défendre et faire connaître dans le débat public notre vision de l'université

Sensibiliser

- Informer les collègues des différents corps et leurs représentant·es, au sein des différents conseils
- Sensibiliser les étudiant·es à l'impact des réformes
- Communiquer auprès du grand public. Plus l'université sera visible, plus la pression sera forte sur le monde politique.

Mobiliser en vue du 14 octobre

- Tenter de motiver des collègues et étudiant·es à être présent·es à Bruxelles.

Et demain ?



Une date d'ores et déjà annoncée :

Manifestation nationale le **mardi 14 octobre**, en front commun syndical et avec la société civile.

Rdv à 10h, au n°16 de la place Rogier pour rejoindre le « **bloc enseignement** »

Chaque présence compte, chaque aide (même minime) dans la préparation aussi !



S'informer et informer ses collègues et étudiant·es



En interne :

- Communiqués du CReF – Conseil des Rectrices et Recteurs Francophones : <http://www.cref.be/communication/>

Sur la plateforme « Universités en Colère »

- Capsules vidéo accessibles sur le compte Facebook « Université en colère ULiège » : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61575627938108>

Dans les médias

- Journal de 13h00 sur La Première du 25 juin, avec un long sujet consacré à réformes et universités : <https://auvio.rtbf.be/emission/la-premiere-le-journal-de-13-heures-602>
- Émission Le Carrefour, du même jour : <https://auvio.rtbf.be/media/le-monde-en-direct-decrypte-votre-actualite-le-carrefour-3355093>

Auprès des organisations syndicales

- Recueil de documents et d'analyses par la CNE – UCLouvain : <https://www.desy.ucl.ac.be/Arizona>
- Communications et analyses de la CGSP – Enseignement et recherche (ULB) : <https://cgsper.ulb.be/>

UNIVERSITÉ
EN COLÈRE

Rendez-vous le
14 octobre !

D'ici là, quelles
sont vos
réflexions, idées,
propositions?



Amenez
votre
matériel!
Carton,
marqueurs,
etc.



Journée d'action nationale Les universités francophones soudées



Atelier pancartes

Le vendredi **10 octobre**
12h30-14h
ERAS72 (3^e ét.
bibliothèque FIAL)

Tenez-vous informé·es !

ANALYSE ACCORD D'ÉTÉ

POURQUOI IL FAUT LE COMBATTRE

CNE

COMMENT L'ARIZONA S'ATTAQUE À LA CLASSE TRAVAILLEUSE

Accord d'été :

1. Pensions et fins de carrière
2. Temps de travail et flexibilité

OÙ ÇA EN EST?

- 21/07 : accord au Conseil des ministres sur différents volets

➔ **Il reste (un peu) de temps pour les faire reculer (d'où le 14 octobre 😊)**

- Pensions : pour décembre
- Marché du travail : pour novembre

1. PENSIONS ET FINS DE CARRIÈRE

ARIZONA = TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS

CRÉDIT-TEMPS FIN DE CARRIÈRE

Maintien de l'âge : 60 ans

Durcissement de la condition de carrière : + 10 ans (H) et + 5 ans (F)

	Hommes	Femmes
2025	25	25
2026	31	26
2027	32	27
2028	33	28
2029	34	29
2030	35	30

ARIZONA = TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS

RCC (PRÉPENSION)

Suppression pure et simple

- les travailleur·euses âgé·es licencié·es ne peuvent plus lever le pied
- les employeurs peuvent licencier sans hésiter leurs travailleur·euses âgé·es

FOCUS SUR LE MALUS

C'EST QUOI ?

Une pénalité pour les personnes qui prennent une pension anticipée

- - **5%** sur la pension **PAR ANNÉE d'anticipation**
Ex : pension anticipée à 64 ans au lieu de 67 ans = 15% de malus (5% x 3 (ans))
- sauf si elles remplissent **2 conditions** :
 - avoir travaillé au moins 35 ans de 156 jours effectifs* (= 35 ans à mi-temps)
 - avoir travaillé au moins 7.020 jours effectifs* (= équivalent de 22,5 ans de temps plein)

(*) effectifs = seuls les jours travaillés comptent, et très peu d'autres (maladie, chômage, RCC, etc.)

POURQUOI C'EST INJUSTE ?

Ça toucherait surtout :

- les personnes qui peuvent prendre une pension anticipée, donc qui ont **commencé à travailler tôt**, souvent dans des métiers peu qualifiés et pénibles
- les **femmes**, car 50% ne remplissent pas les conditions d'exonération (contre 22% des hommes)

ARIZONA = TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR

MOINS DE PENSION



Marie-Anne, cuisinière

- a commencé à travailler à 18 ans
- a travaillé toute sa vie à mi-temps (= 156 jours de travail par an)
- son premier contrat de travail a débuté le 3 janvier
- dernier salaire brut = 2 100 €/mois

	Avant l'Arizona	Après l'Arizona
Âge de départ à la pension	61 ans (pension anticipée car 43 ans de carrière de 104 j/an)	62 ans (44 ans de carrière, mais seulement 43 ans de 156 jours de travail/an)
Montant de la pension (hors pension min)	1 085 €/mois	835 €/mois (malus de 25% car 5% x 5 ans d'anticipation)

61 ans → 62 ans
- 250 €/mois

PENSIONS : DE L'ARGENT, IL Y EN A...

L'Arizona prétend qu' « **il n'y a plus d'argent** » ou que « **les coûts vont exploser sans réforme** »

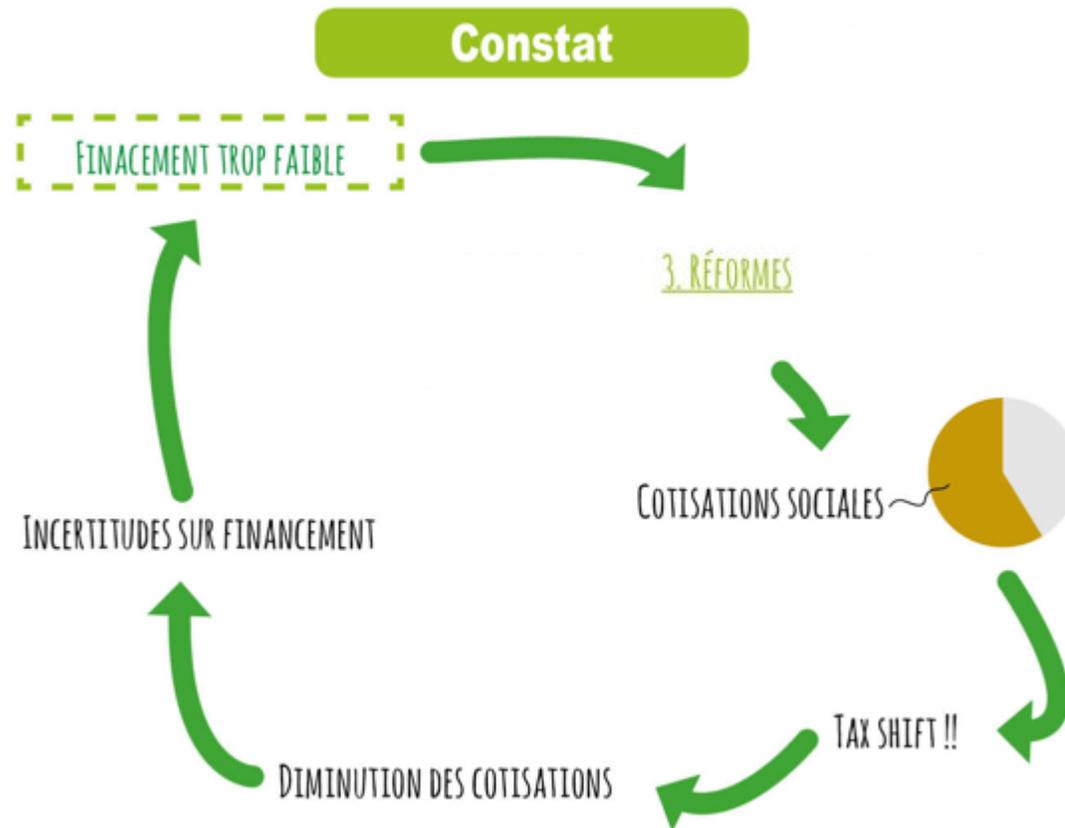
C'est FAUX !

- La hausse des dépenses en pension (sans réforme) est estimée à **2,5 points de %** du PIB d'ici 2070*
- En 2022, l'ensemble des subsides publics aux entreprises privées capitalistes est estimé à 9,2% du PIB (= 52 milliards)

Si on arrêta de faire des cadeaux aux entreprises, il y aurait assez d'argent pour financer les pensions, même avec le vieillissement de la population !

(*) Conseil Supérieur des Finances (Comité d'Etude sur le Vieillissement), *Rapport Annuel*, juillet 2024

CERCLE VICIEUX 2 : RÉFORMER



CE QU'ON VEUT

NOTRE ALTERNATIVE

Le plan « 55-60-65 »

55

60

65

réduire ses
prestations
à 55 ans

prendre une
retraite
anticipée
à 60 ans

la pension
légale
à 65 ans

2. « MARCHÉ » DU TRAVAIL

ARIZONA = TRAVAILLER PLUS

360 heures supplémentaires "volontaires" par an (450h dans l'horeca)

Dont 240h (360h dans l'horeca) avec "brut = net" MAIS :

- Sans possibilité de récupération
- Sans sursalaire (50% ou 100%)
- Sans supplément de pécule de vacances
- Sans impact positif sur les droits sociaux (pensions, indemnités de maladie, allocations de chômage)
- Sans contrôle syndical
- Sans financement de la sécurité sociale

Retour
en 1964

ARIZONA = PRÉCARISER LE TRAVAIL

Travail précaire :

- Suppression de l'obligation d'engager pour au moins 1/3 d'un horaire à temps plein

Travail nuisible pour la santé et la vie de famille :

- Elargissement des heures d'ouverture des magasins à 21h
- Pression pour travailler le dimanche dans les magasins
- Autorisation généralisée du travail de nuit

Moins de salaire :

- Suppression des primes de nuit, pour les prestations entre 20h et 24h et entre 5h et 6h, dans la distribution, le transport et la logistique, pour les travailleurs dont le contrat de travail commence à partir de 2026

Retour en 1921

ARIZONA = LICENCIER PLUS FACILEMENT

Préavis de licenciement

Diminution à 1 semaine pendant les 6 premiers mois ("période d'essai")

Plafonnement à 52 semaines, pour les travailleurs engagés à partir de 2026

ARIZONA = HYPER-FLEXIBILITE

Retour en 1886

Travailler jusqu'à **12h par jour** et **50h par semaine**

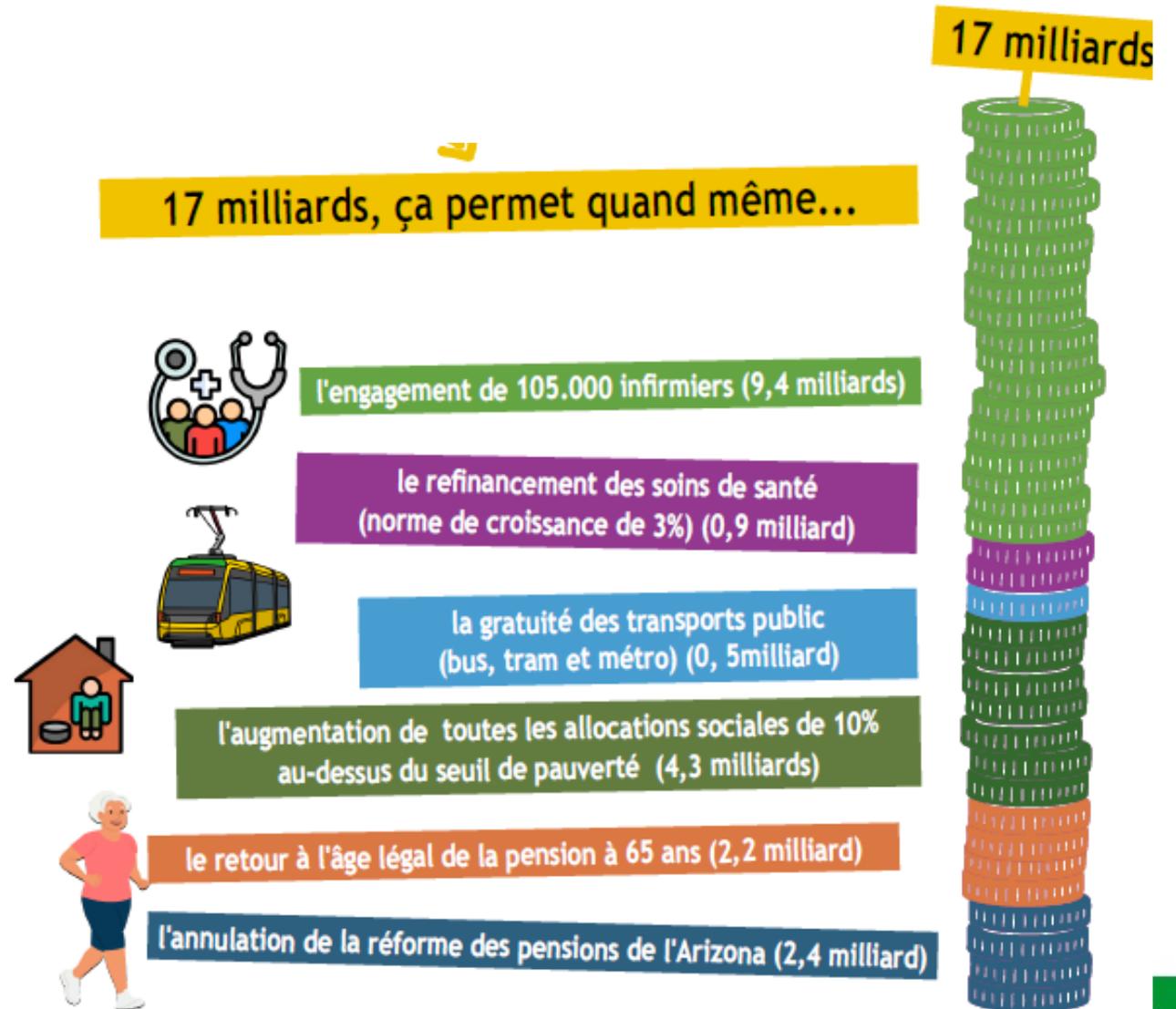
- Lorsqu'elles sont incluses dans le planning, les heures jusqu'à 12h par jour et 50h par semaine ne donnent **pas droit à un sursalaire** pour heures supplémentaires
- Un tel régime peut être maintenu pendant une longue période, car la durée moyenne de 38h doit être respectée non pas sur une semaine ou un trimestre, mais sur **un an**
- Un tel horaire pourrait être communiqué seulement **3 jours à l'avance**
- Tout ceci, moyennant un simple **accord individuel** (sans concertation sociale)

LES CADEAUX AUX PATRONS: DES MILLIARDS PERDUS POUR LA SECU

Les cotisations sociales patronales ne cessent de diminuer depuis 2005. En cause ?

1. Le tax shift adopté par le gouvernement Michel qui a réduit le taux de cotisations sociales patronales de 32,4% (2015) à 25% (2018)
2. L'explosion des subsides salariaux et des réductions ciblées de cotisations sociales qui ont été presque multipliés par 5 entre 1995 et 2023

Si le taux de cotisations patronales effectif était resté stable et donc, resté à son niveau de 1995, soit à 32,3%, alors la Sécurité sociale pourrait compter sur 17 milliards de recettes supplémentaires en 2023.



5. RENDEZ-VOUS
LE 14 OCTOBRE

**L'ARIZONA
FAIT LE CHOIX
DE LA CASSE SOCIALE**

**NE LES LAISSONS
PAS FAIRE !**

**MANIFESTATION
NATIONALE**

14 octobre - Bruxelles



Ed. resp. : Felipe Van Kerssildt • St. avenue Robert Schuman • 1401 Nivelles (Boules)

